

- 9 Introduction**
Le risque de l'atome existe, la France l'a rencontré
- 15 Première partie**
La France est entrée dans l'ère postnucléaire
- 29 Deuxième partie**
Fukushima, la catastrophe qui change tout
- 47 Troisième partie**
Le dogme de la sûreté atomisé
- 95 Quatrième partie**
Les calculettes en folie de l'après-Fukushima
- 129 Cinquième partie**
Ils ont choisi un avenir sans atome
- 161 Sixième partie**
La France remet le nucléaire en question
- 189 Septième partie**
Comment fermer les centrales en vingt ans
- 209 Conclusion**
Sortir du nucléaire, la voie de la raison
- 225 Annexes**

« Allez, je vous laisse. Je me casse. »

Excédé, Éric Besson, ministre de l'Industrie, quitte le plateau de l'enregistrement de l'émission

« Capital » de M6 le 15 juin 2011. Peu avant, il avait été interpellé par le journaliste Guy Lagache sur des « failles » dans les centrales et lui avait rétorqué : « *Mais non, excusez-moi. D'entrée, je ne suis pas d'accord ! Vous avez affirmé d'entrée "la sûreté nucléaire pose parfois problème".* »

NB : Les mots en gras dans le texte sont explicités dans le glossaire p. 247.

INTRODUCTION LE RISQUE DE L'ATOME EXISTE, LA FRANCE L'A RENCONTRÉ

Ça roupillait sec, à l'ombre des tours de réfrigération des centrales. Le nucléaire ? Non-sujet, *no comment*. Quatre décennies d'omerta ont suivi la décision exorbitante prise au début des années 1970 en France de faire massivement basculer le pays dans l'énergie atomique. Le parc, avec ses 58 réacteurs, produit plus de 75 % de l'électricité nationale. Tous les gouvernements de la V^e République ont confirmé, sans exception, ce choix monomaniaque dont Charles de Gaulle fut l'inspirateur initial : le nucléaire (civil et militaire) est l'une des reliques d'un grand œuvre de restauration de la grandeur et de l'autonomie de la France. Le socialiste François Mitterrand y a adhéré, en bonne place parmi la galerie des présidents de droite.

En 2011, pourtant, le consensus historique s'est fissuré. L'accident de la centrale de Fukushima, le 11 mars, a profondément ébranlé les certitudes de la nucléocratie française : les industriels, les économistes et bien sûr les politiques. L'avenir du nucléaire est désormais en question.

Pendant près de quarante ans, la revendication de l'abandon avait été portée par la seule mouvance écologiste : une piqûre de moustique sur le cuir du pachyderme ; aujourd'hui, l'option est devenue digne d'examen, voire crédible. L'opinion s'y montre

favorable. Porteur du spectre insupportable d'un Fukushima-en-France, l'atome se prête enfin au débat politique. Les socialistes se disent prêts à réduire la part du nucléaire. C'est la fin de l'interminable sieste.

Il ne s'agit pas d'un réflexe émotif ou de la réurgence de peurs moyenâgeuses, comme le jugent avec mépris les zélateurs de l'atome. Un à un, méthodiquement, scientifiquement, de manière très argumentée, tous les « atouts » vantés par la filière ont été contestés : sa sûreté inattaquable, ses coûts de production compétitifs, le bas prix de l'électricité pour les clients, la force de frappe industrielle à l'exportation, et même sa contribution à la réduction des émissions de CO₂. Le beau dépliant publicitaire a pris un coup de sépia.

La sûreté, c'était l'excellence française par essence : le parc de centrales est fortement normalisé, le constructeur-exploitant est unique (EDF) et détenu par l'État, l'autorité de contrôle n'a plus de tutelle ministérielle (depuis peu). L'accident avait été décrété « impossible » par la gent technique. La belle affaire : le 11 mars 2011, à Fukushima, trois réacteurs et une piscine de combustible ont été ravagés dans le pays de la haute technologie, où la sûreté est une obsession affichée. Une sorte d'antithèse de l'URSS, où l'explosion de Tchernobyl avait été attribuée à l'incurie du système soviétique. Alors, si « l'impossible » est arrivé au Japon, pourquoi pas en France ?

Eh bien, pour commencer, c'est presque arrivé. Par le passé, à trois ou quatre reprises, le pays s'est trouvé au bord de l'accident nucléaire. La loi du silence industriel et la tare du consensus politique ont fait que ces affaires sont restées extrêmement discrètes. Et puis, début janvier 2012, l'Autorité de sûreté nucléaire

(ASN) a remis un rapport qui se prononce sur la tenue des centrales face à des circonstances extrêmes, similaires à celles qui ont frappé Fukushima. À savoir un tremblement de terre, une inondation (tels qu'on peut les connaître en France), la perte de l'alimentation en eau de refroidissement ou en électricité. Conclusion générale : dans l'état actuel, on ne peut pas garantir qu'un scénario de type Fukushima serait évité ou suffisamment contrôlable. « Malgré les précautions prises pour la conception, la construction et le fonctionnement des installations nucléaires, un accident ne peut jamais être exclu », souligne le rapport.

Au Japon, ce sont aussi les fondements de la doctrine internationale de sûreté qui ont été balayés. Les calculs probabilistes de risque sont à reprendre à zéro. Marges de sécurité, barrières de protection multiples, redondance des systèmes, équipements de secours et leurs doublures, etc. : à Fukushima, rien n'a fonctionné. La stratégie de défense prévue s'est soldée par un échec face à une situation accidentelle certes exceptionnelle mais pas improbable.

En France, l'Autorité de sûreté nucléaire a exigé quelques travaux de renforcement dans les centrales, qui prendront plusieurs années. Mais il ne s'agit que de mesures palliatives sur des machines dont la sûreté s'est révélée structurellement bancale, « la première étape du processus de retour d'expérience de l'accident de Fukushima, qui pourra prendre une dizaine d'années », avertit l'ASN.

Sous les tours de réfrigération, les histoires pour petits enfants ont vécu : le risque nucléaire a enfin acquis en France une reconnaissance officielle. Dans les discours, à tout le moins. Car, en bonne logique, il faudrait fermer les centrales dans l'attente de les avoir

renforcées, des fois qu'une inondation ou un séisme aient le mauvais goût de frapper avant que les travaux ne soient exécutés. L'ASN ne le demande pas. Le principe de réalité, n'est-ce pas... Le pays, malade de sa « mononucléarose », n'a pas les moyens de se priver du jour au lendemain des trois quarts de sa force de production électrique.

Après le dossier de la sûreté, celui de l'économie, très sensible parmi les cercles décideurs, s'ouvre également. L'atome a été vendu pendant toutes ces années comme « une bonne affaire pour le pays ». L'argument va devoir passer en sourdine. Rattrapé par son histoire, le nucléaire verra ses coûts grimper inexorablement, et le prix de l'électricité suivra. Les technocrates, dans leur optimisme bâtit, avaient renvoyé à plus tard l'éclaircissement de deux lignes comptables qui ont considérablement enflé au court des années : le coût de la gestion des déchets (on ne sait que les enfouir, bien profond...) et celui du démantèlement des réacteurs mis à la retraite. Les chiffres, fascinants, oscillent entre quelques dizaines et quelques centaines de milliards d'euros ! La Cour des comptes s'en est mêlée pour tenter d'arbitrer, mais le montant de ces factures « à venir » est loin d'être arrêté.

Il s'agit là de l'inventaire de l'inéluctable héritage de l'atome, qu'il faudra bien solder un jour. Que l'on sorte du nucléaire ou que l'on relance un nouveau programme de construction de réacteurs.

Là s'ouvre l'autre grand chapitre économique, celui de l'avenir. Depuis des années, EDF concocte son maître plan : la prolongation de la durée de vie des centrales jusqu'à soixante ans (elles ont été conçues pour être amorties en trente ans). Pour une cinquantaine de milliards d'euros de travaux de jouvence, EDF

rentabiliserait son parc pendant trente années de plus : de la brioche ! Le devis, estimé avant Fukushima, va certes s'alourdir avec les travaux exigés par l'ASN (d'une dizaine de milliards d'euros, estime EDF). Mais pas au point d'invalider la conclusion de l'électricien : le prolongement serait bien plus rentable, et financièrement bien moins périlleux, que l'option alternative consistant à remplacer rapidement les vieux réacteurs par de coûteux EPR, le nouveau modèle de réacteur en cours de construction à Flamanville (Manche).

C'était avant que ne s'invite à la table du débat la très irritante troisième voie : une réduction, voire une sortie, du nucléaire. Le pachyderme a fait gicler des chiffres extravagants sur le coût supposé de cette folie, en omettant benoîtement de se mouiller sur le coût de « rester dans le nucléaire ». Il y a peu, ces comportements valaient fin de non-recevoir. Ce n'est plus le cas. La comparaison a désormais droit de cité. La France a aujourd'hui un autre choix que « nucléaire ou nucléaire ». Les politiques tiennent peut-être enfin leur revanche sur la nucléocratie. Ils semblent en mesure de prendre leurs responsabilités avec plus d'indépendance d'esprit qu'au cours des quatre décennies passées.